

Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Interclubs par équipes « Avenirs »

TARARE

Dimanche 07 décembre 2025

Interclubs par équipes « Avenirs »

Date : 07 décembre 2025

2 Réunions
Bassin de 25m : 5 couloirs

Interclubs par équipes

« Avenirs »

TARARE

Lieu : Centre Nautique AQUAVAL
93 boulevard Garibaldi
69170 TARARE

Filles et Garçons 11 ans et –
Filles et Garçons nés(es) en 2014 et après
Equipe de 4 nageurs (es)

Ouverture des Engagements : **Lundi 24 novembre 2025**

Clôture des engagements : **Mercredi 03 décembre 2025**

Tarifs : **30€ par équipe.**

Envoi Serveur : **J (dernier jour de compétition)**

Publication Web : **J+1**

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur(e) par 50 m et tous sur le 100 m 4 nages.

Un remplaçant possible sur 2 courses (100m 4 nages et une individuelle).

(Il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser un 100 m 4 nages lors de la compétition).

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais. On peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non. À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Chronométrage semi-automatique

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant :

Le mercredi 03/12/2025 minuit.

Le règlement financier des engagements sera fait par le *Comité trimestriellement*.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.** Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi soir précédent la compétition et 30 mn avant le début de la réunion.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

1 officiel pour 1 équipe engagée

Si plus de **5 équipes sont engagées**, un maximum de **5 officiels par club** sera comptabilisé.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du Comité trimestriellement.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- 20 avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Récompense aux trois premières équipes filles et garçons. **Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.**

Les catégories d'âges filles et garçons

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans			CE2
2015	10 ans			CM1
2014	11 ans	U11		CM2
2013	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	U13		5ème
2011	14 ans	U15	JUNIORS	4ème
2010	15 ans			3ème
2009	16 ans			2ème
2008	17 ans			1ère
2007	18 ans	U18		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme Interclubs Départ. Avenirs

Dimanche Matin
Ouverture des portes : 08h30 - Début de la réunion : 10h00
4 x 50 m NL Dames
4 x 50 m NL messieurs
50 m papillon dames
50 m papillon messieurs
50 m dos dames
50 m dos messieurs
100 m 4 nages dames
Dimanche Après midi
Ouverture des portes ; 13h30 – Début de réunion : 14h30
100 m 4 nages messieurs
50 m brasse dames
50 m brasse messieurs
50 m NL dames
50 m NL messieurs
4 x 50 m 4 nages dames
4 x 50 m 4 nages messieurs